



**Communiqué de presse
Trottinettes : PRO VELO Genève demande des
mesures**

Genève, le 29 mai 2019 - Diffusion immédiate

PRO VELO Genève demande aux autorités de réelles mesures face à l'arrivée des trottinettes électriques. Ce moyen de transport peut être dangereux pour ses utilisateurs comme pour les autres usagers car les infrastructures actuelles ne sont aujourd'hui pas adaptées face aux risques que suppose l'arrivée en masse de ce nouveau moyen de mobilité.

Jeudi dernier les premières trottinettes électriques en location sont arrivées à Genève. Elles constituent un danger par leur vitesse, la place prise sur l'espace public et l'absence d'expérience de leurs conducteurs.

Pour rappel, les usagers de trottinettes électriques doivent emprunter la chaussée. Pour PRO VELO Genève, ces véhicules ne doivent pas emprunter les trottoirs ni les voies cyclables de largeur inférieure à 1.80 m, en raison de risques de collisions. La coexistence serait pour l'instant dangereuse.

Des infrastructures adaptées

Les trottinettes électriques ont le potentiel de remplacer les voitures et les motos. La mobilité douce deviendra également plus sûr si le nombre des usagers de cette mobilité augmente. PRO VELO Genève salue l'essor de la trottinette pour autant que cela ne remette pas en cause les acquis des cyclistes, notamment dans le domaine des infrastructures.

PRO VELO Genève demande aux autorités d'adapter les infrastructures cyclables avant d'autoriser l'arrivée des trottinettes électriques. PRO VELO Genève demande aussi une campagne de sensibilisation de ces nouveaux usagers face aux piétons, aux cyclistes et aux autres usagers de la route.

Contacts :

Alfonso Gomez, président PRO VELO Genève, tél. 076 326 62 18
Olivier Gurtner, vice-président PRO VELO Genève, tél. 078 734 33 29
Rolin Wavre, vice-président PRO VELO Genève, tél. 079 653 37 78